



# Le Projet d'Accompagnement Personnalisé : un incontournable dans la démarche Qualité

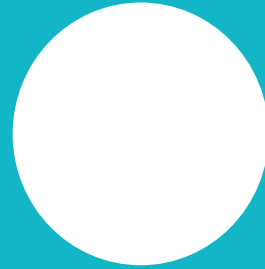
03/03/2026

Jérémy LE DREVO – Ingénieur Qualité - QUALIRIS  
Cécile SZYMCZAK – Chargée de mission - QUALIRIS

# Objectifs du webinar



Les incontournables du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)



# LA SRA QUALIRIS

La Structure Régionale d'Appui QUALIRIS est une association qui accompagne toute structure morale sanitaire, médico-sociale, libérale et tout professionnel de santé de la région Centre-Val de Loire dans leurs démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charges.

## ASSOCIATION DE LOI 1901

Créée début 2018 par les fédérations de la région : FEHAP FHF – FHP – Fédération des URPS - NEXEM SYNERPA - URIOPSS

## DÉSIGNÉE STRUCTURE RÉGIONALE D'APPUI

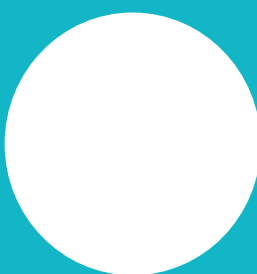
de la région Centre-Val de Loire, fin décembre 2018 par l'ARS, désignation renouvelée fin 2023

## CHAMPS D' ACTIONS

- Démarches qualité / gestion des risques associés aux soins et accompagnements
- Secteurs sanitaire, médico-social et ville

## MISSIONS

- Soutien méthodologique
- Expertise
- Formation / Information
- Recherche



# Contexte

# Contexte réglementaire

L'article L311-3 du CASF introduit la notion de Projet Personnalisé d'Accompagnement :  
« L'exercice des **droits et libertés individuels** est garanti à toute personne accueillie et accompagnée par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. **Lui sont assurés :**

(...)

(3°) Une prise en charge et un **accompagnement individualisé** de qualité favorisant son **développement, son autonomie et son insertion, adaptés** à son âge et à ses besoins, respectant son **consentement** éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché.

(...)

(7°) La **participation directe**, ou avec l'aide de son représentant légal, à la **conception** et la **mise en œuvre** du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne. »

individuel  
personnalisé  
insertion  
prise en charge  
projet  
accueil  
vie  
éducatif  
accompagnement  
professionnel

Le projet personnalisé est un **outil** de **coordination** visant à **répondre** à long terme aux **besoins** et **attentes** de la personne **accueillie**.

## Projet

= Dynamique, évolutif, co-construit

## Accompagnement

= Volet éducatif, pédagogique, soin, rééducation, social, professionnel, fin de vie...

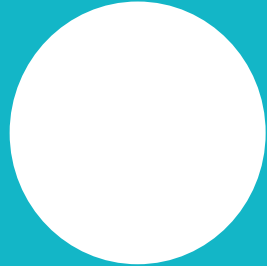
## Personnalisé

= Singularités, Attentes, besoins...

# PAP, Pour quoi faire ?

## Le PAP dans les ESSMS contribue à :

- Favoriser le respect des droits, des attentes, de l'autonomie de la personne
- Assurer la coordination/cohérence des actions de l'équipe pluridisciplinaire
- Donner du sens aux pratiques
- Assurer des pratiques bientraitantes



# Le PAP dans le manuel d'évaluation de la Qualité HAS

## 4 valeurs fondamentales portées par le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

- 01 Le pouvoir d'agir de la personne
- 02 Le respect des droits fondamentaux
- 03 L'approche inclusive des accompagnements
- 04 La réflexion éthique des professionnels

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

## 1 Thématique :

- Co construction et personnalisation du projet personnalisé

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

## Thématique :

- Co construction et personnalisation du projet personnalisé

## 4 objectifs :

- 1.10 : La personne est **actrice** de la personnalisation de son projet personnalisé
- 1.11 : L'entourage est **associé** dans l'accompagnement
- 2.4 : Les professionnels **adaptent** avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée
- 3.4 : L'ESSMS **coconstruit sa stratégie** d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une démarche inclusive

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

## Thématique :

- Co construction et personnalisation du projet personnalisé

## 4 objectifs :

- 1.10 : La personne est **actrice** de la personnalisation de son projet personnalisé
- 1.11 : L'entourage est **associé** dans l'accompagnement
- 2.4 : Les professionnels **adaptent** avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée
- 3.4 : L'ESSMS **coconstruit sa stratégie** d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une démarche inclusive

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

1.10.6 Les professionnels assurent la **traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement** avec la personne, chaque fois que nécessaire, et **au moins une fois par an**.

1.10.5 Les professionnels mobilisent **les ressources internes et/ou externes et les outils** pour **mettre en œuvre le projet d'accompagnement** de la personne.

1.10.2 - La personne avec son entourage et les professionnels en équipe **coconstruisent le projet d'accompagnement**.

1.10 : La personne est actrice de la personnalisation de son projet personnalisé

1.10.1 La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.

1.10.3 Les professionnels **évaluent les besoins** de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des **outils d'évaluations validés**.

1.10.4 Les professionnels **coconstruisent** avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

## Thématique :

- Co construction et personnalisation du projet personnalisé

## 4 objectifs :

- 1.10 : La personne est **actrice** de la personnalisation de son projet personnalisé
- 1.11 : L'entourage est **associé** dans l'accompagnement
- 2.4 : Les professionnels **adaptent** avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée
- 3.4 : L'ESSMS **coconstruit sa stratégie** d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une démarche inclusive

2.4.7 : radicalisation et/ou de prosélytisme

2.4.6 : harcèlement ou d'abus de faiblesse

2.4.5 : sexualité

2.4. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée.

2.4.1 : fugue ou de disparition

2.4.2 : addictions et conduites à risques

2.4.3 : chutes

2.4.4 : dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition

# Le PAP dans le Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS

## Thématique :

- Co construction et personnalisation du projet personnalisé

## 4 objectifs :

- 1.10 : La personne est **actrice** de la personnalisation de son projet personnalisé
- 1.11 : L'entourage est **associé** dans l'accompagnement
- 2.4 : Les professionnels **adaptent** avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée
- 3.4 : L'ESSMS **coconstruit sa stratégie** d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une démarche inclusive

3.4.5 : L'ESSMS développe des **actions d'ouverture** à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats.

3.4.4 : L'ESSMS est force de proposition et d'**innovation** pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.

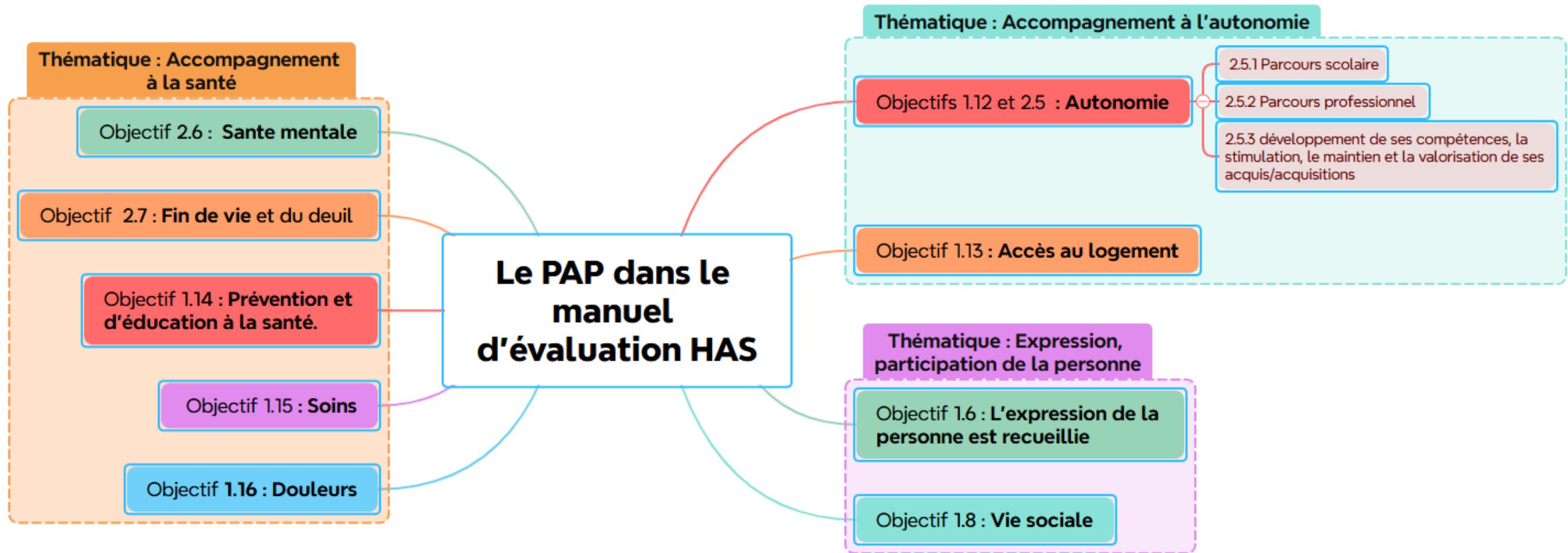
### 3.4 : L'ESSMS coconstruit sa stratégie d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une démarche inclusive

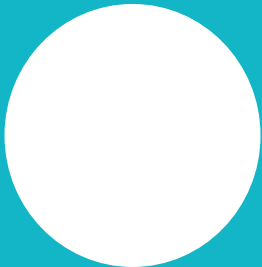
3.4.1 : L'ESSMS met en œuvre une **approche inclusive**

3.4.2 : L'ESSMS s'inscrit dans des **partenariats** pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes.

3.4.3 : L'ESSMS s'inscrit dans **des projets communs** avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre d'accompagnement.

# Mais bien plus encore...





# Pilotage de la démarche de PAP : points de vigilance

# Sondage



# Pilotage de la démarche de PAP

## 4 dimensions pour assurer la cohérence et l'efficacité de la démarche

|                                   | Stratégique :                                                                                                                                                        | Structurelle :                                                                                                                                                         | Technique :                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culturelle :                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs<br/>/<br/>Enjeux</b> | <p>Donner du sens,<br/>orienter</p> <p>Définir, diffuser,<br/>évaluer les<br/>orientations et les<br/>priorités en matière<br/>d'accompagnement<br/>personnalisé</p> | <p>Organiser,<br/>pérenniser,</p> <p>Formaliser, définir<br/>les rôles,<br/>coordonner,<br/>impliquer les<br/>professionnels dans<br/>la mise en œuvre<br/>des PAP</p> | <p>Outils, former,<br/>accompagner les<br/>équipes</p> <p>Disposer d'outils de<br/>recueils des attentes,<br/>et d'évaluation des<br/>risques, de logiciels<br/>adaptés, de ressources<br/>Former les<br/>professionnels aux<br/>outils de<br/>communication<br/>adaptés</p> | <p>Ancrer les pratiques,<br/>faire adhérer, Fédérer</p> <p>Compréhension<br/>partagée de la place de<br/>l'utilisateur, auto<br/>détermination, co-<br/>construction,<br/>engagement de la<br/>personne, de l'entourage<br/>Culture d'amélioration<br/>continue de la Qualité</p> |

# Pilotage de la démarche du PAP : points de vigilance

Les principes et modalités de mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé sont-ils définis dans le **projet d'établissement** ?

La démarche de projet d'accompagnement personnalisé a-t-elle fait l'objet d'une **information/communication** auprès des parties prenantes ?

Les valeurs d'inclusion, autonomie, auto-détermination, co-construction sont-elles portées dans le projet d'établissement ?

Les missions du référent du PAP sont-elles formalisées, connues de tous les professionnels ?

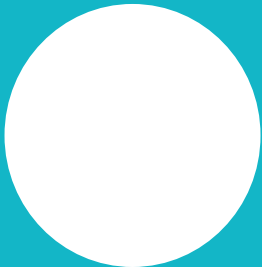
Des temps dédiés à l'élaboration et au suivi des PAP sont-ils alloués et respectés ?

Le Système d'Information est-il adapté à la personnalisation, l'élaboration et au suivi du PAP ?

Les professionnels sont-ils formés à la démarche, à l'évaluation des besoins et attentes, à la formalisation du PAP ?

Des indicateur(s) de suivi relatif(s) au projet d'accompagnement personnalisé existent-ils ?

Le bilan des attentes non satisfaites récurrentes permet-il de déterminer de nouvelles orientations/actions à promouvoir ?



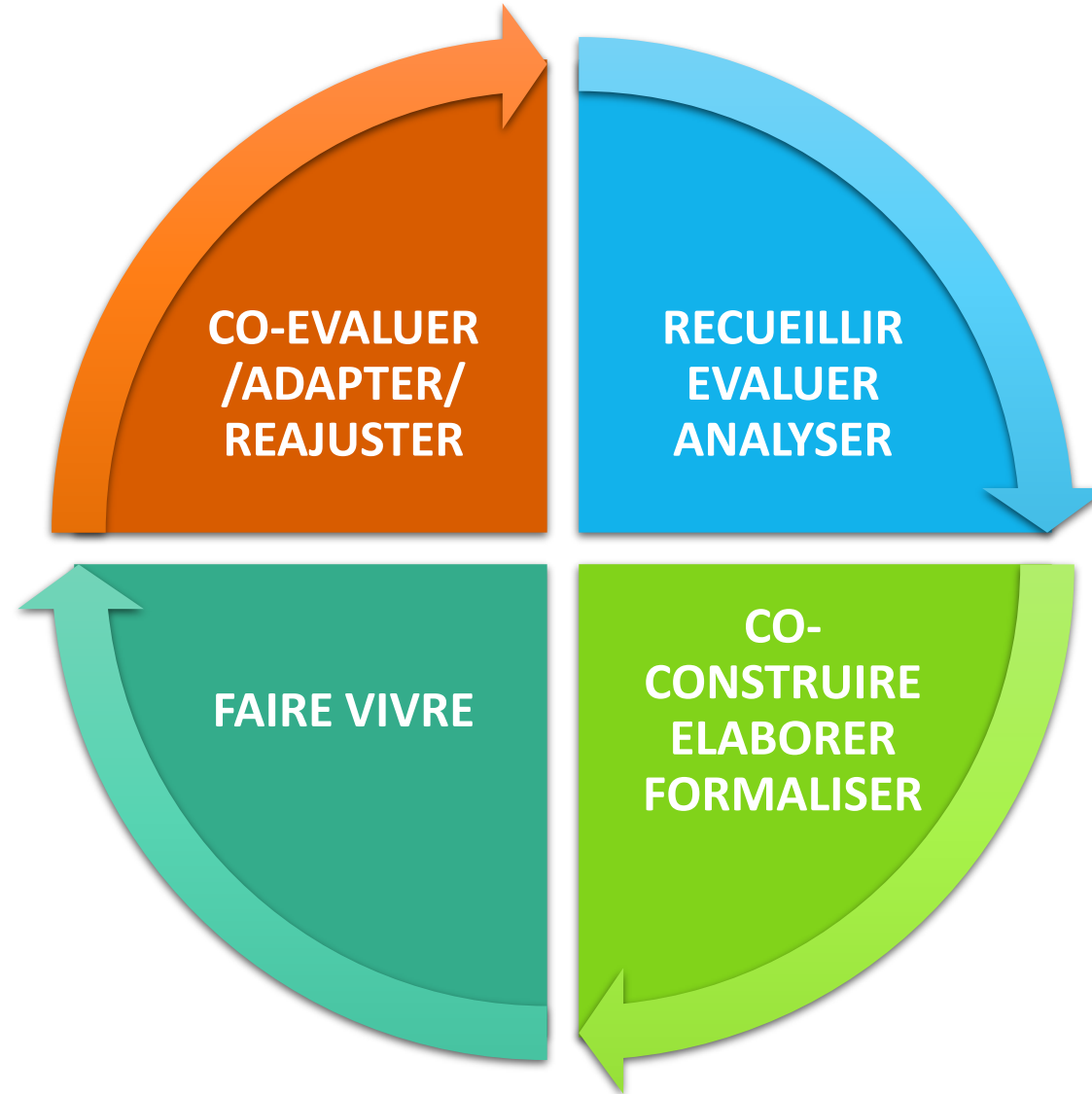
# Mise en œuvre du PAP : points de vigilance

# Mise en œuvre du PAP

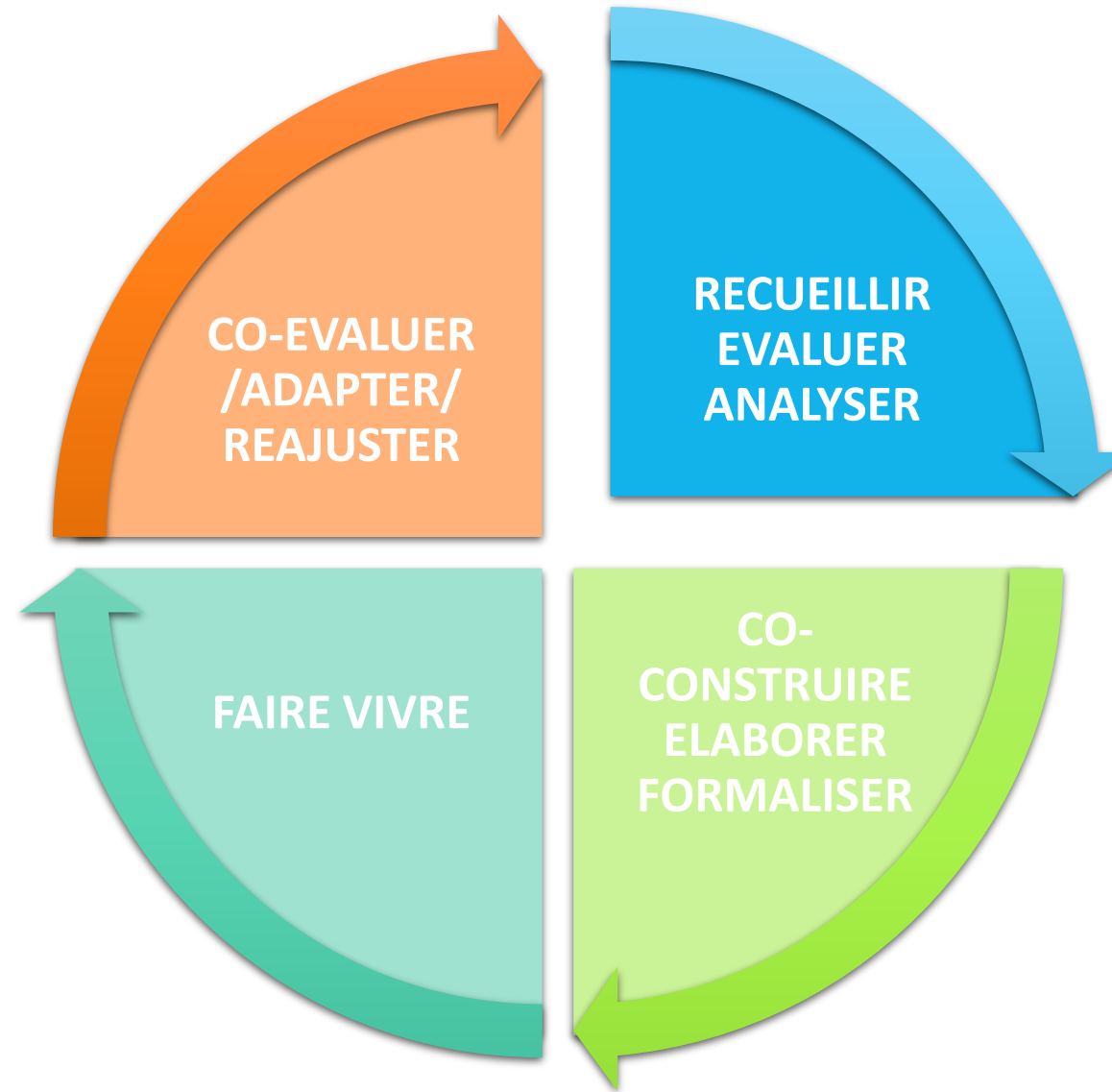
## Principes :

- L'information de la personne sur la démarche du PAP = obligation
- La participation la plus forte de la personne est recherchée...  
Mais la participation de la personne au PAP = Un droit, **pas une obligation**
- L'ensemble des professionnels est concerné par les projets personnalisés
- La dynamique du projet est souple et adaptée au rythme de la personne

# Mise en œuvre du PAP : les étapes



# Mise en œuvre du PAP : les étapes



# RECUEILLIR/EVALUER/ANALYSER : Points de vigilance

\*Les modalités de communication sont-elles diversifiées ? Et adaptées au public accueilli ?

Les modalités d'entretien avec la personne sont-elles adaptées à son rythme ?

\*L'entourage de la personne est-il sollicité après accord concernant le repérage des habitudes de vie, appétences, centre d'intérêt...

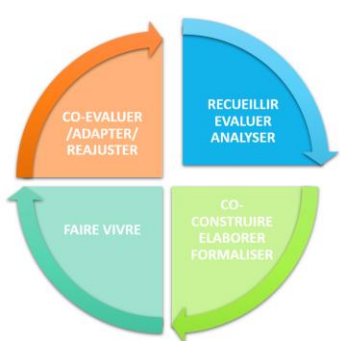
Tous les professionnels impliqués dans l'accompagnement (internes et externes) sont-ils associés au recueil et à l'analyse ?

Comment sont décodés leurs besoins pour les personnes en incapacité d'exprimer leurs attentes ?

\*Les professionnels utilisent-ils des outils validés pour l'évaluation de ses besoins ou des risques ?

Seules les informations nécessaires sont-elles recueillies ?

\*Les risques en santé sont-ils évalués ?



## 1.10 : La personne est actrice de la personnalisation de son projet personnalisé

1.10.1 La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.

1.10.3 Les professionnels **évaluent** les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des **outils d'évaluations validés**.

2.4.7 : radicalisation et/ou de prosélytisme

2.4.6 : harcèlement ou d'abus de faiblesse

2.4.5 : sexualité

2.4. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée.

evaluer

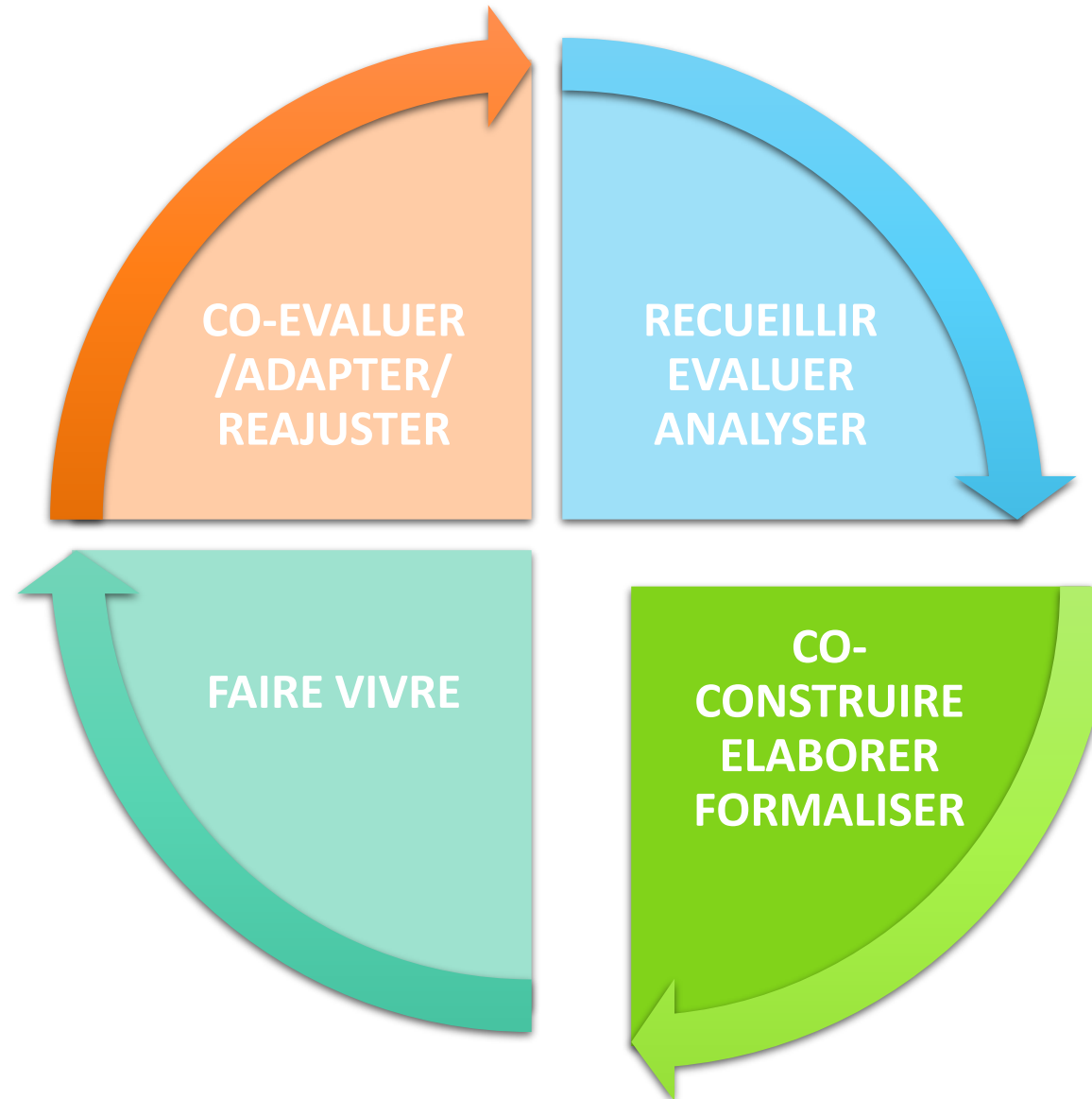
2.4.1 : fugue ou de disparition

2.4.2 : addictions et conduites à risques

2.4.3 : chutes

2.4.4 : dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition

# Mise en œuvre du PAP : les étapes



# COCONSTRUIRE / ELABORER : Points de vigilance

\*La personne a-t-elle défini la place de son entourage ?

La personne est-elle invitée à participer à la prise de décision ?

\*L'entourage est-il associé, selon les souhaits de la personne, à la co-construction de son projet d'accompagnement ?

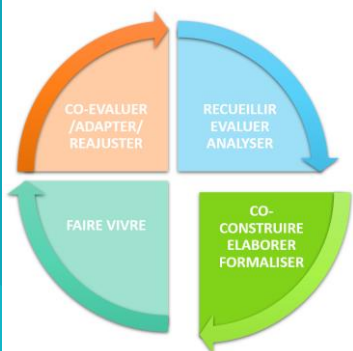
Existe-t-il un modèle de projet personnalisé à remplir pour faciliter la formalisation ?

Les habitudes de vie de la personne sont-elles intégrées au PAP ?

Existe-t-il une banque de données d'objectifs et d'actions pour guider la rédaction du projet d'accompagnement personnalisé ?

La formulation des objectifs est-elle « SMART » ?

\*Des actions d'innovation sont-elles encouragées pour améliorer la qualité des accompagnement ?



## 1.10 : La personne est actrice de la personnalisation de son projet personnalisé

1.10.2 - La personne avec son entourage et les professionnels en équipe coconstruisent le projet d'accompagnement.

1.10.4 Les professionnels **coconstruisent** avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.

2.4.7 : radicalisation et/ou de prosélytisme

2.4.6 : harcèlement ou d'abus de faiblesse

2.4.5 : sexualité

2.4. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée.

2.4.1 : fugue ou de disparition

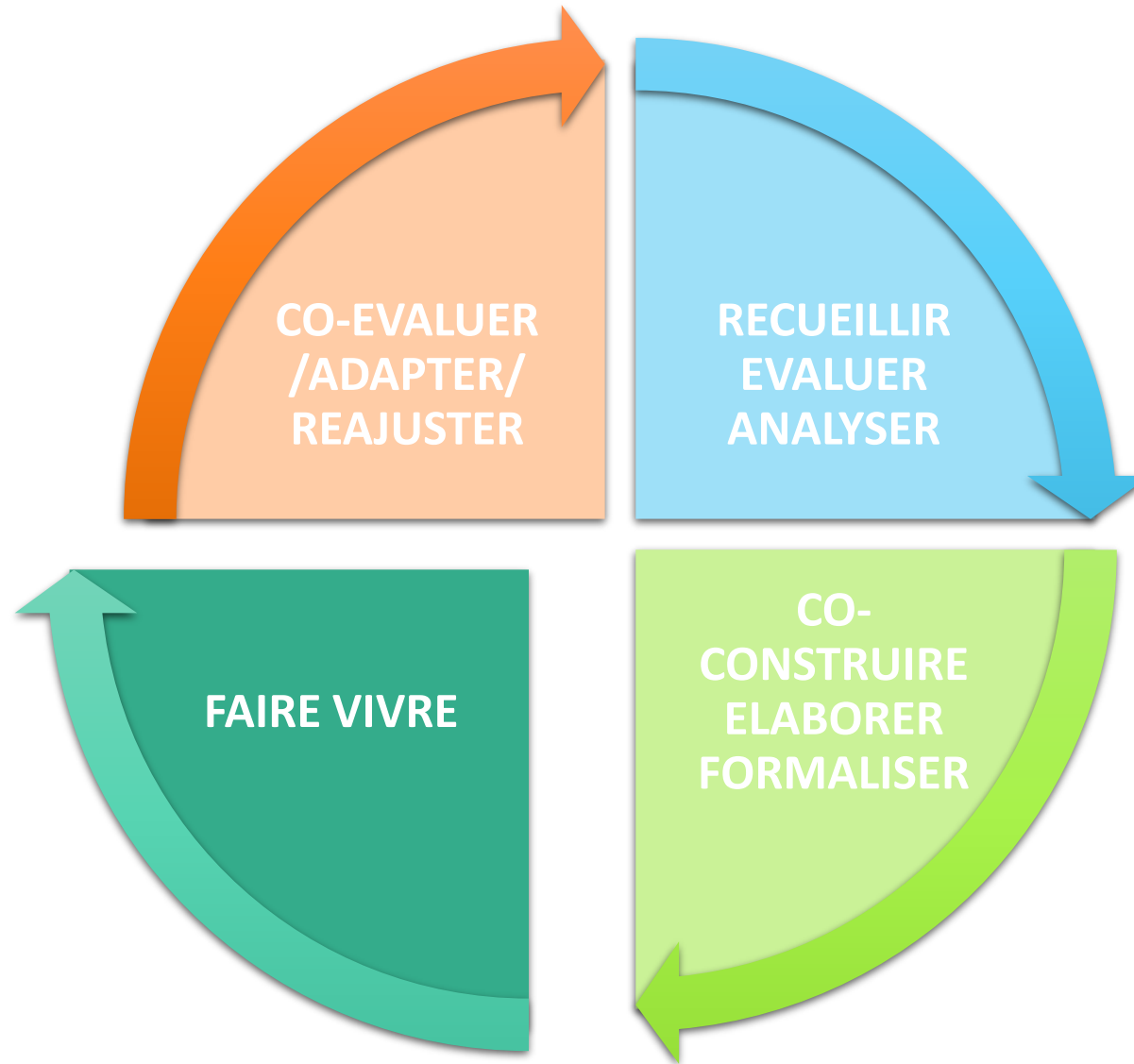
2.4.2 : addictions et conduites à risques

2.4.3 : chutes

2.4.4 : dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition

co construire

# Mise en œuvre du PAP : les étapes



# FAIRE VIVRE/METTRE EN OEUVRE : Points de vigilance

Le projet est-il décliné dans les outils d'accompagnement et de planification utilisés au quotidien (plan de soins, plannings d'activités, tableau des préférences...) ?

Le projet est-il un outil de travail ?

Le temps investi dans la rédaction du PAP est-il perçu comme un levier de la qualité des accompagnements ?

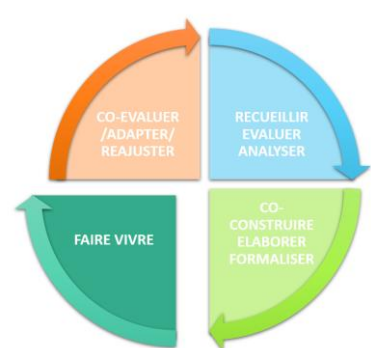
Toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du PAP en ont-elles connaissance ?

\* Les ressources internes et externes sont-elles sollicitées : partenariat, achat de matériel... ?

Le rôle du coordonnateur de projet est-il formalisé dans la mise en œuvre du PAP ?

\* L'ESSMS développe ou s'intègre-t-il à des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer son offre d'accompagnement ?

...



1.10.5 Les professionnels mobilisent **les ressources internes et/ou externes et les outils** pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement de la personne.

1.10 : La personne est actrice de la personnalisation de son projet personnalisé

## mettre en oeuvre

2.4.7 : radicalisation et/ou de prosélytisme

2.4.6 : harcèlement ou d'abus de faiblesse

2.4.5 : sexualité

2.4. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée.

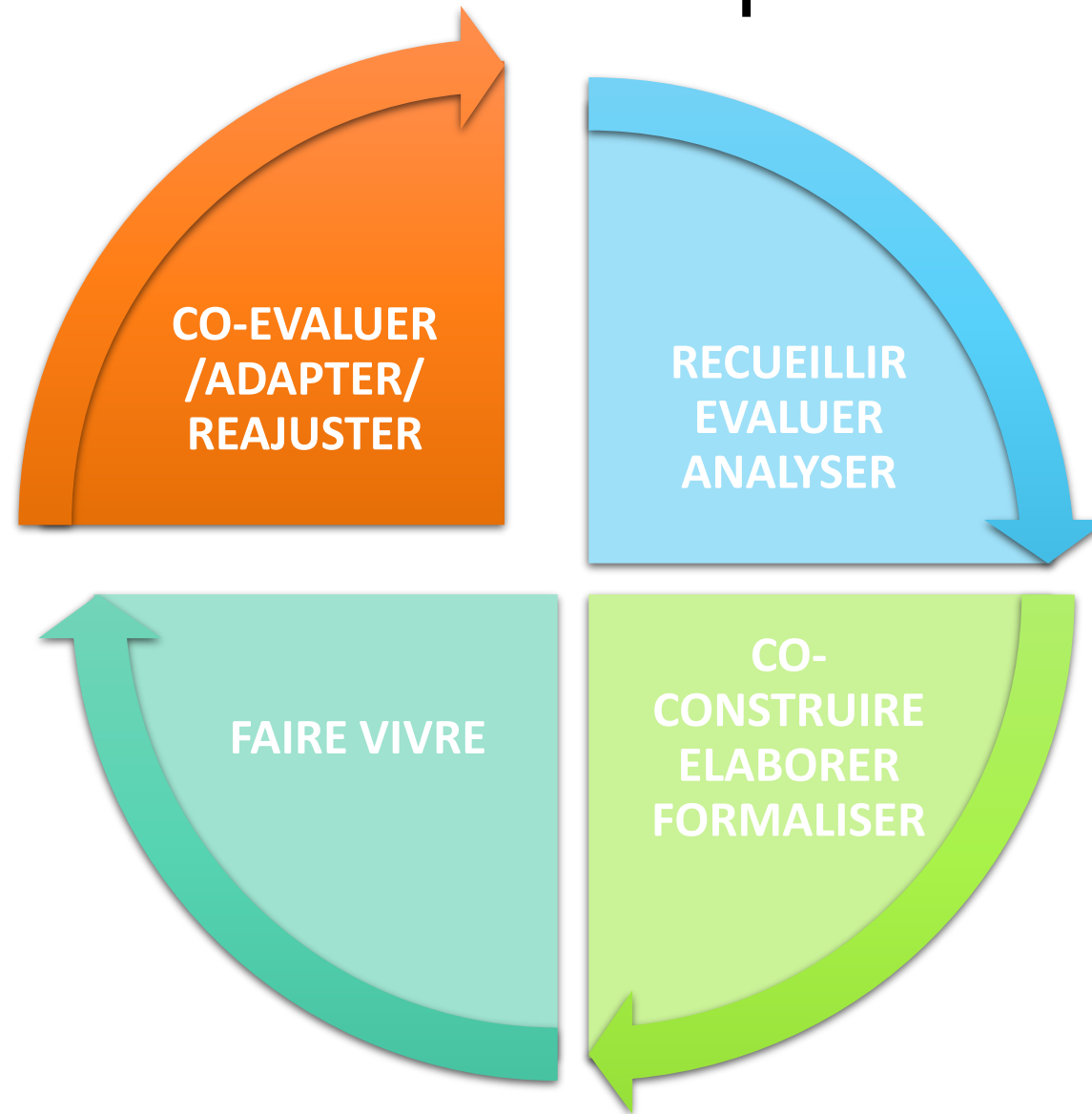
2.4.1 : fugue ou de disparition

2.4.2 : addictions et conduites à risques

2.4.3 : chutes

2.4.4 : dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition

# Mise en œuvre du PAP : les étapes



# CO-EVALUER/ADAPTER/ REAJUSTER : Points de vigilance

L'évolution des attentes et des besoins de la personne sont-elles pris en compte régulièrement ?

L'actualisation du projet d'accompagnement personnalisé se base-t-elle sur un bilan de la mise en œuvre des objectifs et actions initialement planifiés ?

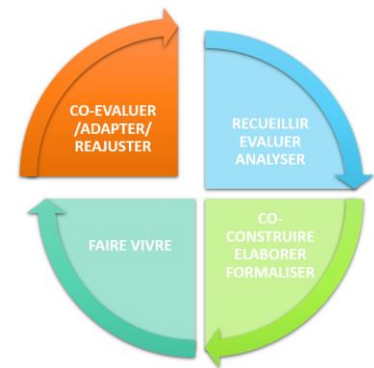
L'évolution des attentes et des besoins de la personne sont-elles pris en compte régulièrement ?

\*Les professionnels réévaluent avec la personne son projet d'accompagnement dès que nécessaire et au minimum une fois par an ?

La personne peut-elle formuler de nouvelles attentes suite à l'évaluation du PAP ?

La réévaluation du PAP permet-elle d'élaborer de nouveaux objectifs, de modifier les actions proposées, d'ajuster les types d'accompagnement ?

...



1.10.6 Les professionnels assurent la **traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement** avec la personne, chaque fois que nécessaire, et **au moins une fois par an**.

1.10 : La personne est actrice de la personnalisation de son projet personnalisé

2.4.7 : radicalisation et/ou de prosélytisme

2.4.6 : harcèlement ou d'abus de faiblesse

2.4.5 : sexualité

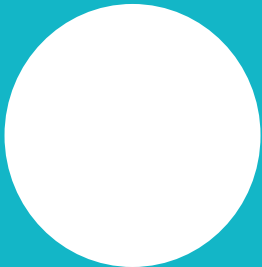
2.4. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des **risques** auxquels elle est confrontée.

2.4.1 : fugue ou de disparition

2.4.2 : addictions et conduites à risques

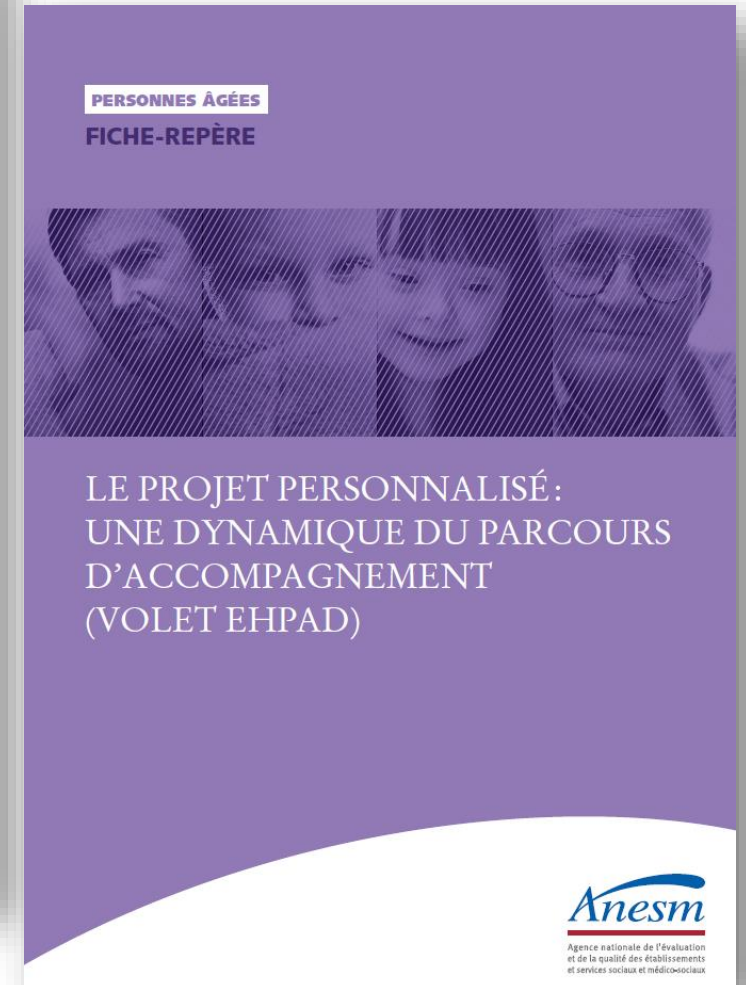
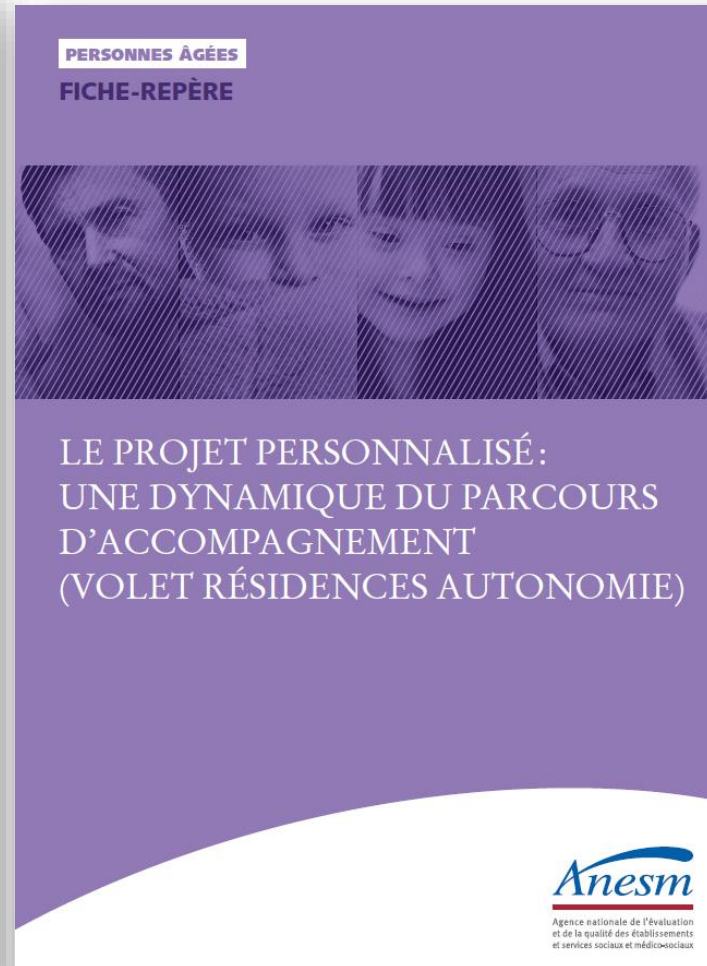
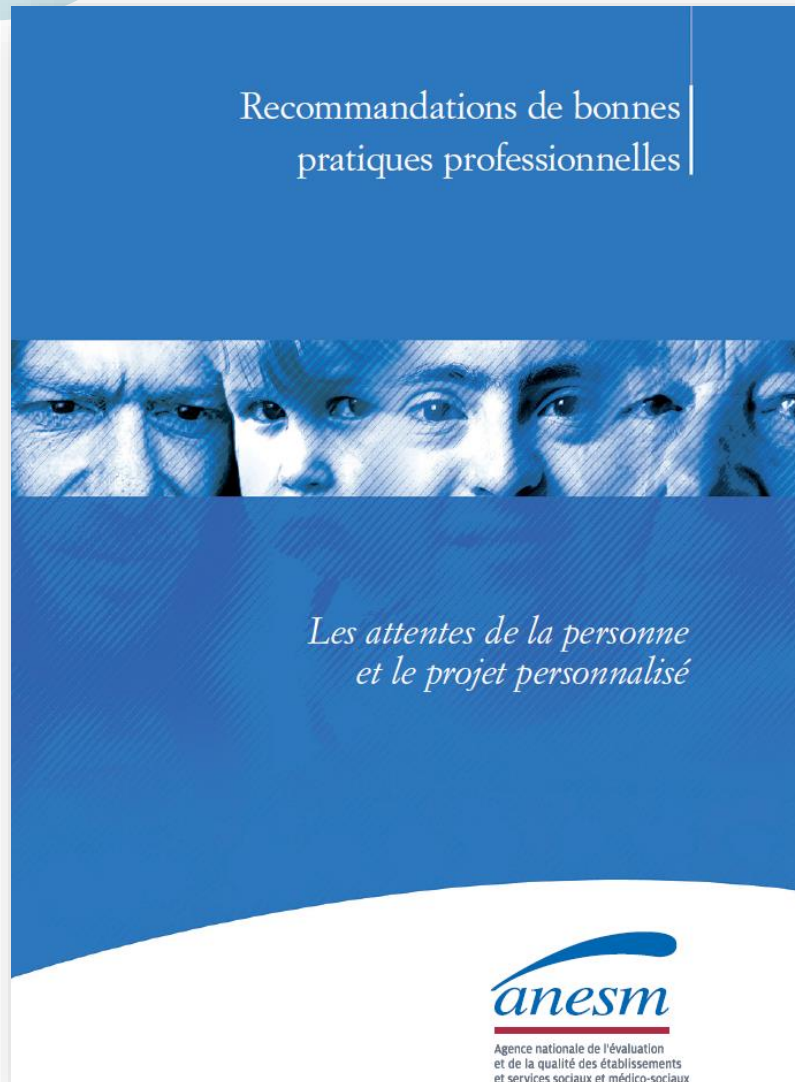
2.4.3 : chutes

2.4.4 : dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition

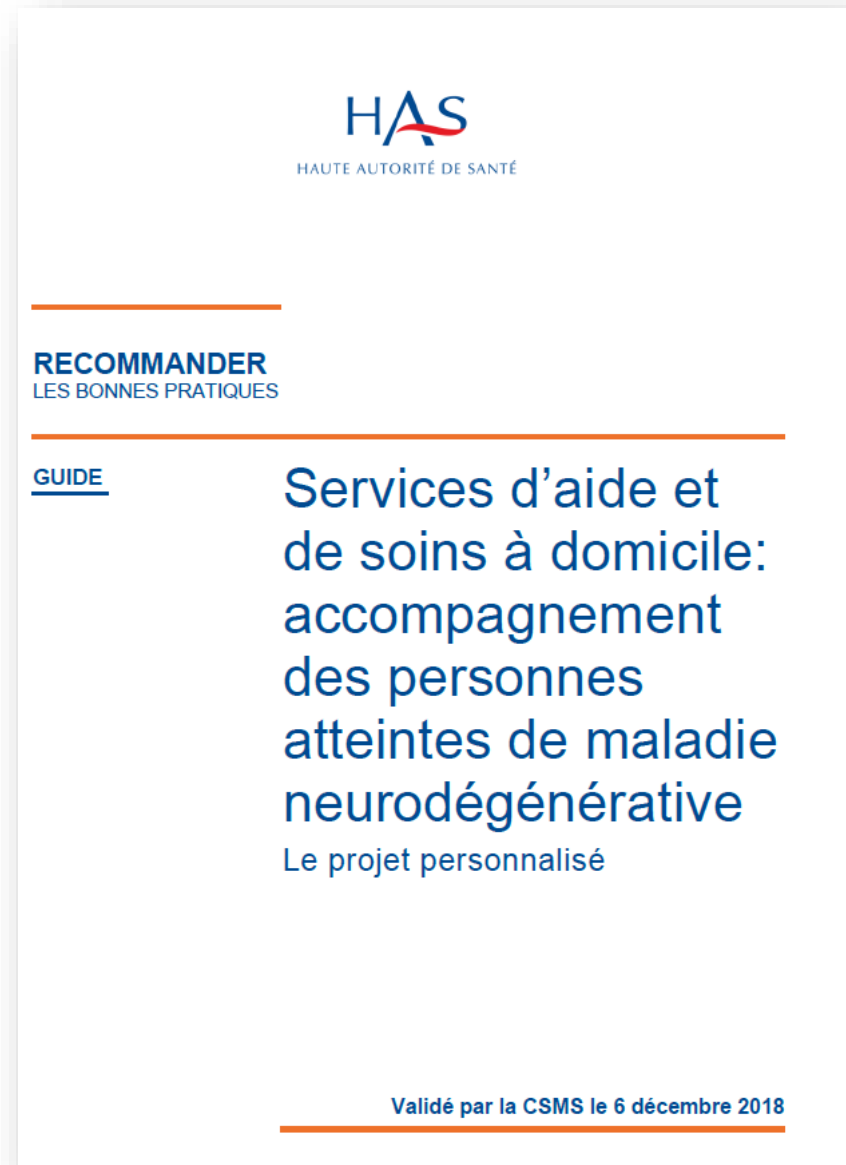
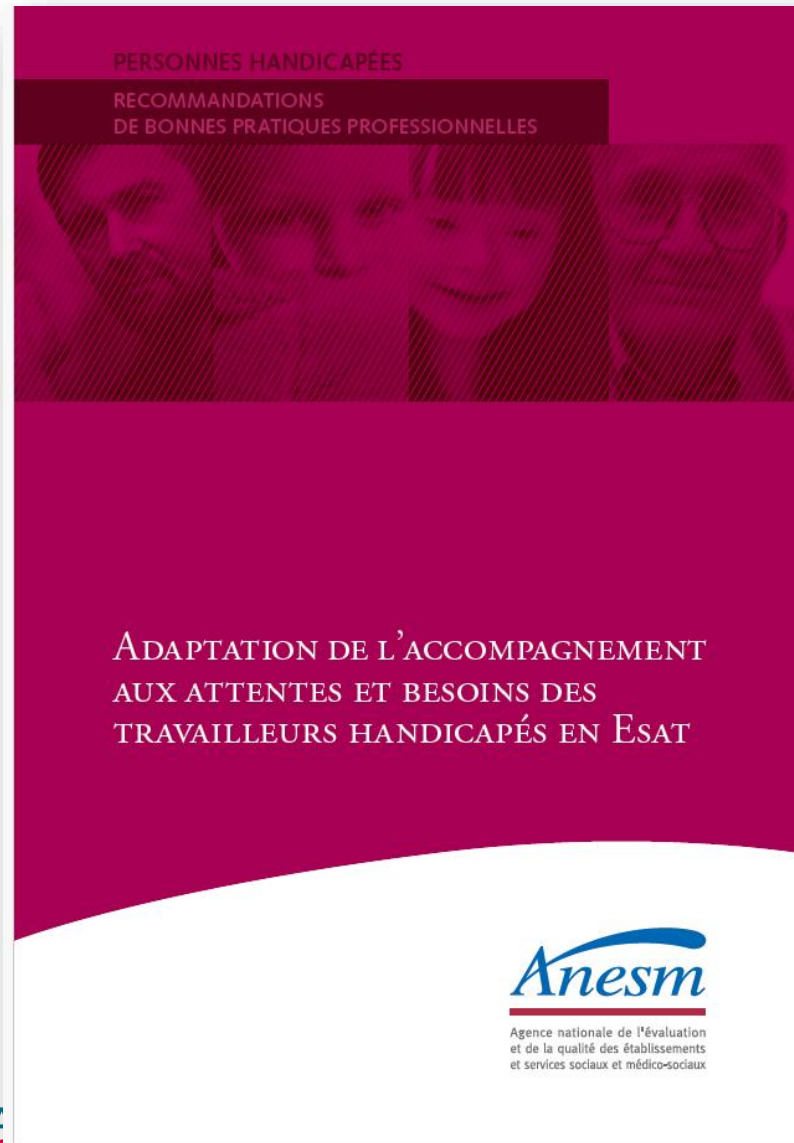


# Quelques ressources

# Quelques ressources :



# Quelques ressources :



# Quelques ressources : à venir

RBPP : Structuration du PAP en vue de sa numérisation

Note de cadrage 25/04/2025

[Haute Autorité de Santé - Structuration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en vue de sa numérisation – Note de cadrage](#)

Productions attendues :

- Une trame de Projet personnalisé d'accompagnement
- Un guide d'utilisation de la trame
- Un rapport d'élaboration bibliographique

# Quelques ressources :

Manuel d'évaluation  
de la qualité des  
établissements et  
services sociaux et  
médico-sociaux

## INDEX

Index – Manuel  
d'évaluation de la  
qualité des  
établissements et  
services sociaux et  
médico-sociaux

POUR CHAQUE CRITERE

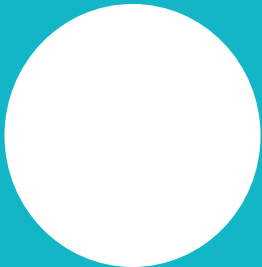
RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES  
REFERENCES LEGALES ET REGLEMENTAIRES **PAR THEMATIQUE**

## HAS – Globales

- RBPP Les attentes de la personne et le projet personnalisé, 2008.

## HAS – Spécifiques

- RBPP Grande Précarité et troubles psychiques - Intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques, Chapitre 3, 2023.  
Fiche outil : Accompagnement par les équipes sociales, 2023.
- RBPP Améliorer la prise en charge à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance : l'accompagnement vers l'autonomie (volet 2), Chapitre 2, 2023.
- RBPP L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (volet 1), Livret "Accompagnement des professionnels et des familles", 2022.
- RBPP Améliorer l'accompagnement des enfants à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance : le retour en famille (volet 1), Chapitre 3, 2021.
- Guide méthodologique Services d'aide et de soins à domicile : accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative Guide MND : le projet personnalisé, 2018.
- RBPP Trouble du spectre de l'autisme : interventions



# Conclusion

# A venir :

- Un livret synthétique sur le Projet d'Accompagnement Personnalisé
- Prochain webinaire : 02/04/2026 : Retour d'expérience et actualités
- Qualiris a besoin de vous : court questionnaire de recueil de besoins



# Nos autres actions envers le secteur MS

- Formations
- Accompagnements pour l'évaluation HAS
- Réseau QUALICENTRE
- Des outils
- et bien sûr les appuis en cas d'EIGS, nos outils et actions de sensibilisation



# Pour ceux d'entre vous qui exercent en structures mixtes (MS et sanitaire)

➔ des journées départementales en partenariat avec FAS  
« *Préparons ensemble la certification HAS 6ème cycle* »  
Pensez à vous inscrire (Qualiris.fr Evènements)



The poster features a light blue background with a hand holding a megaphone on the right. Logos for SRA QUALIRIS and France Assos Santé are in the top corners. The main text is in a mix of bold and italicized fonts. A dark blue section at the bottom lists the dates and locations for six regional events, each preceded by a spiral icon.

**SRA QUALIRIS**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

**France Assos Santé**  
La voix des usagers

**A vos agendas**

**“Préparons ensemble la certification HAS 6ème cycle”**

Des journées départementales organisées près de chez vous, à destination des représentants des usagers et des professionnels de la qualité.

|                                                              |                                                                      |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 🌀 <b>CHER : le 17 mars 2026</b><br>au CH G. Sand à Bourges   | 🌀 <b>INDRE-et-LOIRE : le 20 mai 2026</b><br>au CH de Luynes          |
| 🌀 <b>EURE-et-LOIR : le 20 mars 2026</b><br>au CH de Chartres | 🌀 <b>LOIR-et-CHER : le 18 mai 2026</b><br>à la Polyclinique de Blois |
| 🌀 <b>INDRE : le 7 avril 2026</b><br>au CH d'Issoudun         | 🌀 <b>LOIRET : le 8 avril 2026</b><br>au CHU d'Orléans                |

Informations : [qualiris@chu-orleans.fr](mailto:qualiris@chu-orleans.fr) / [centre-valdeloire@france-assos-sante.org](mailto:centre-valdeloire@france-assos-sante.org)



**Merci de votre attention**



**[qualiris@chu-orleans.fr](mailto:qualiris@chu-orleans.fr)**

